

Guide de la demande d'assujettissement d'un employeur aux régimes de retraite du secteur public

Renseignements généraux

Ce formulaire doit être rempli pour tout organisme qui désire être assujéti, à titre d'employeur, au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). L'assujettissement au RREGOP est irrévocable et entraîne automatiquement l'assujettissement au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).

Pour obtenir l'assujettissement au RREGOP, certaines exigences relatives à la mission de l'organisme, aux conditions de travail et au financement doivent être respectées. Ces exigences sont énoncées dans le Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10, r. 2, a. 51 à 53.1). Les informations recueillies grâce à ce formulaire ainsi qu'aux documents qui vous seront demandés serviront à l'analyse de la demande. Si le Secrétariat du Conseil du trésor conclut que les conditions d'assujettissement sont respectées, il transmettra une recommandation au gouvernement relativement à l'édiction d'un décret.

Lorsqu'un employeur est assujéti au RREGOP, tous ses employés réguliers ou occasionnels doivent y cotiser à compter de la date d'assujettissement demandée ou de la date de début d'emploi si celle-ci est postérieure. Quant à l'employeur, il doit prélever les cotisations sur le salaire de ses employés et nous en faire la remise mensuellement. De plus, en règle générale, il doit verser, en même temps qu'il fait la remise des cotisations salariales, un montant égal à cette remise à titre de cotisation patronale. L'employeur doit également produire, en temps et lieu, sa déclaration annuelle. Pour connaître tous les rôles et responsabilités de l'employeur, référez-vous au *Guide de l'employeur*, disponible sur notre site Web.

Conditions à remplir

L'organisme qui désire être assujéti doit être soit une société d'État ou un organisme du secteur public ou parapublic, soit une association ou un regroupement d'employeurs, une association de retraités, ou une centrale syndicale, une fédération, un syndicat ou une association d'employés.

Si l'organisme qui désire être assujéti est une société d'État ou un organisme du secteur public ou parapublic, il doit :

- faire une demande conjointe avec la majorité de ses employés, sauf si la participation au régime est déjà prévue par la convention collective;
- avoir un caractère de permanence;
- remplir une des conditions suivantes :
 - être visé par l'article 37 de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01);
 - être visé par l'annexe C de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (RLRQ, chapitre R-8.2);
 - faire partie des établissements de santé privés conventionnés au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (RLRQ, chapitre S-5);
 - faire partie des établissements de santé privés déclarés assimilés au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2).

Renseignements généraux (suite)

Si l'organisme qui désire être assujéti est une association ou un regroupement d'employeurs, une association de retraités, ou une centrale syndicale, une fédération, un syndicat ou une association d'employés qui ne sont pas des salariés au sens du Code du travail :

- il doit avoir un caractère de permanence et être solvable;
- dans le cas d'une association ou d'un regroupement d'employeurs, 50 % et plus des employeurs qu'il représente doivent être assujéti au RREGOP;
- dans le cas d'une association de retraités, 50 % et plus de ses membres doivent avoir participé au RREGOP, au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite des enseignants (RRE);
- dans le cas d'une centrale syndicale, d'une fédération, d'un syndicat ou d'une association d'employés, 50 % et plus de ses membres doivent occuper un emploi chez un employeur assujéti au RREGOP.

Pour maintenir son assujétissement, un organisme assujéti après le 6 octobre 2014 doit satisfaire en tout temps aux conditions en vertu desquelles il a été assujéti.

Renseignements d'ordre administratif

Secteur

Indiquez si vous représentez un organisme du secteur public ou parapublic, ou bien une association d'employeurs, d'employés ou de retraités.

Date de constitution

Inscrivez la date de constitution de l'organisme, la date de début des opérations ou la date d'accréditation si vous représentez une association d'employeurs, d'employés ou de retraités.

Nombre d'employés

Inscrivez le nombre total d'employés. Si vous représentez une association d'employés, inscrivez le nombre d'employés, de chaque catégorie pour laquelle vous demandez l'assujétissement.

- **Employés réguliers**: Employés de l'association ou du syndicat dont l'emploi comporte un horaire régulier et complet prévu par leur convention collective ou leurs conditions de travail.
- **Employés libérés pour activité syndicale**: Employés à qui l'employeur permet de s'absenter pour exercer des fonctions au sein d'une association ou d'un syndicat d'employés.

Pourcentage

Indiquez le pourcentage des membres assujéti au RREGOP si vous représentez une association d'employeurs, ou le pourcentage des membres qui sont visés par ce régime si vous représentez une association d'employés ou de retraités.

Description des activités

Décrivez brièvement les activités ou la mission de l'organisme.

Sources de financement

Indiquez les sources de financement de l'organisme ainsi que le pourcentage correspondant à chacune d'entre elles.

Participation à un régime complémentaire de retraite (RCR)

Si les employés participent à un RCR, indiquez le nom officiel de ce régime, le numéro d'agrément et la date de terminaison prévue.

Renseignements relatifs à la demande

Vous devez indiquer la date d'assujettissement désirée.

- Si vous représentez une association d'employés, indiquez la date d'assujettissement par catégorie d'employés, s'il y a lieu.
- Il est possible de demander que l'assujettissement ait un effet rétroactif, qui ne peut toutefois excéder douze mois avant la date du décret. Une telle rétroactivité n'est pas possible si les employés participent à un RCR. La date d'assujettissement doit dans ce cas être postérieure à la date de terminaison du RCR.

Documents à joindre

Vous devez également faire parvenir les pièces justificatives ou les renseignements suivants pour compléter votre dossier :

- acte constitutif et documents l'ayant modifié;
- bilan et états financiers les plus récents;
- prévisions budgétaires;
- rapport annuel le plus récent;
- dernière déclaration annuelle au Registraire des entreprises du Québec;
- résolution certifiée conforme du conseil d'administration ou de l'autorité responsable selon laquelle l'assujettissement est demandé;
- document présentant le résultat du vote des membres du personnel;
- lettre de recommandation de l'autorité responsable;
- copie de la décision du Tribunal administratif du travail (accréditation);
- liste des membres ou des employeurs visés par le RREGOP.

Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire sont nécessaires à l'étude de cette demande. Le fait de ne pas les fournir dans les sections obligatoires peut en allonger le délai de traitement ou en entraîner le rejet. Seul notre personnel autorisé a accès à ces renseignements lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions : leur communication à des tiers ne peut se faire que dans les cas prévus par la loi. La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels permet à la personne concernée par ces renseignements de les consulter et de les faire rectifier.

Pour obtenir plus de renseignements

Par Internet

retraitequebec.gouv.qc.ca

Par téléphone

Région de Québec : 418 643-4640

Sans frais : 1 866 627-2505

Veuillez écrire en lettres détachées.

1. Renseignements sur l'identité de l'employeur

Nom de l'employeur		
Adresse (numéro, rue, appartement ou case postale)		
Ville	Province	Code postal
Téléphone <small>ind. rég.</small>	Poste	Télécopieur <small>ind. rég.</small>

2. Renseignements d'ordre administratif

Consultez le guide pour plus d'information sur chacune des sections du formulaire à remplir.

2.1 Secteur

- Organisme du secteur public ou parapublic
 Association d'employeurs
 Association d'employés ou de retraités

2.2 Date de constitution : année mois jour

2.3 Nombre d'employés : _____

Si vous représentez une association d'employés ou de retraités, indiquez le nombre d'employés selon la catégorie :

Nombre d'employés réguliers : _____

Nombre d'employés libérés pour activité syndicale : _____

2.4 Pourcentage

Si vous représentez une association d'employeurs, indiquez le pourcentage d'employeurs visés :

Membres qui sont déjà assujettis au RREGOP : _____ %

Si vous représentez une association d'employés ou de retraités, indiquez le pourcentage d'employés visés :

Membres qui sont visés par le RREGOP : _____ %

2.5 Description des activités

2. Renseignements d'ordre administratif (suite)

2.6 Sources de financement

_____	_____ %
_____	_____ %
_____	_____ %

2.7 Participation à un régime complémentaire de retraite (s'il y a lieu):

Nom officiel du régime: _____

Numéro d'agrément: _____ Date de terminaison prévue: _____

_____	_____	_____
année	mois	jour

3. Renseignements relatifs à la demande

Par la présente, nous demandons à être assujettis au RREGOP à titre d'employeur, pour:

les employés réguliers à compter du: _____

_____	_____	_____
année	mois	jour

les employés libérés pour activité syndicale à compter du: _____

_____	_____	_____
année	mois	jour

4. Renseignements sur l'identité de la personne autorisée qui représente l'employeur et signature

Nom de famille	Prénom
Titre de l'emploi	
Téléphone <small>ind. rég.</small>	Télécopieur <small>ind. rég.</small>
Poste	
J'atteste que les renseignements fournis sont exacts et complets.	
Signature de la personne autorisée _____	Date _____

	année mois jour

Important

N'oubliez pas de joindre les documents demandés dans le guide au présent formulaire (RSP-201).

Veillez retourner ce formulaire rempli et signé à l'adresse suivante:

Retraite Québec
Case postale 5500, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 0G9